

Technicien (ne) Valoriste et Diagnostiqueur des Ressources du Bâtiment

Leviers et facteurs clefs pour faciliter la transition environnementale et sociétale dans une économie circulaire.

Introduction :

Le projet de loi pour « **une économie circulaire** », dans sa nouvelle version, met l'accent sur la gestion **des déchets du bâtiment** en proposant d'une part, la **création d'une filière de responsabilité élargie du producteur de gestion des produits ou matériaux de construction du secteur du bâtiment** destinés aux ménages ou aux professionnels et d'autre part, la réforme du diagnostic « **déchets avant démolition** » prévu **par l'article L. 111-10-4** du code de la construction et de l'habitation.

Cela passe également par un changement de regard et de pratiques pour passer **de la démolition à la déconstruction**, des **déchets aux ressources** afin d'appliquer réellement la hiérarchie de traitement des déchets priorisant le **réemploi, la réutilisation puis le recyclage**.

Cette mesure illustre la volonté d'appliquer une véritable **démarche d'économie circulaire** à un secteur d'activité fortement générateur de déchets en France. Elle a pour objet la gestion rationnelle des déchets du bâtiment, mais aussi, potentiellement, l'amélioration de la conception des produits et des matériaux de constructions d'un point de vue environnemental.

La formation « Technicien Valoriste et Diagnostiqueur des Ressources du Bâtiment TVDRB » permet aux professionnels dans le domaine du BTP, de réaliser un diagnostic pour la valorisation, le réemploi et le recyclage des déchets issus du bâtiment et travaux publics.

Le technicien participe à la mise en place de filières de valorisation de **ressources** principalement destinées à la **construction**, il contribue à la préservation des ressources naturelles, par le détournement d'un maximum de tonnage de l'enfouissement ou de l'incinération.

Date, durée, lieu :

- **Prochaine session de formation** : du 6 Décembre 2021 au 25 Avril 2022
- **Lieu** : 51, rue Fondary 75015 Paris et/ou 14/16 rue SCANDISSI 93500 Pantin
- **Durée** : 525 h en centre + 140 h en stage en entreprise. **Total de 665 heures**

Vous avez la possibilité de poursuivre le titre de Technicien (ne) Valoriste et Diagnostiqueur des Ressources du Bâtiment par blocs de compétence certifiant. Obtention de la certification

totale après validation des quatre blocs de compétences constituant le titre à finalité professionnelle.

Coût : 6 980,00 € TTC

La certification peut être également accessible par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Voir procédure VAE.

Tarif de la VAE :

Le coût de la VAE est réparti de la façon suivante :

- Étude de la recevabilité : 500 € TTC.
- Accompagnement et étude du dossier : 2000 € TTC.
- Soutenance et validation par le jury : 500 € TTC.
- Réunion deuxième jury : 1000 € TTC.

Prérequis :

- Un niveau d'étude équivalent à un niveau 4.
- Une curiosité pour les problématiques du bâtiment durable et gestion des déchets.
- Une aptitude au travail d'équipe.
- Une aptitude à la communication.
- Une utilisation courante des outils numériques « Word, Excel, Power point. »

Objectif pédagogique :

L'objectif de la formation Technicien (ne) Valoriste et Diagnostiqueur des Ressources du Bâtiment est de former des intervenants dans le but de :

- **Maitriser** les notions du développement durable
- **Approfondir** les connaissances dans le domaine des techniques de construction du bâtiment.
- **Mesurer** les enjeux de la réduction et du réemploi des déchets du BTP.
- **Approfondir** sa connaissance sur les possibilités de valorisation des déchets du BTP
- **Bénéficier** de retours d'expériences, supports et outils pratiques
- **Savoir** comment atteindre les objectifs de la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte à travers la commande publique

Les contenus proposés dans cette formation de « Technicien (ne) Valoriste et Diagnostiqueur des Ressources du Bâtiment » reposent sur 4 principes :

- Une approche interdisciplinaire : les contenus font appel à des approches issues de différentes disciplines : l'écologie, l'économie circulaire, la gestion, le droit de l'environnement, le développement local ...
- Une articulation théorie-pratique : les contenus mettent en lien les apports théoriques avec les démarches méthodologiques et les techniques spécifiques.
- Des approches soutenant des démarches réflexives et permettant le retour sur expériences : les contenus proposés visent à faciliter le questionnement des techniciens sur leurs activités, leurs stages en entreprise et l'évolution de leurs projets professionnels.

- L'intégration du numérique par et pour les apprentissages.

INGENIEURIE PÉDAGOGIQUES, ANDRAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN OEUVRE :

Les moyens pédagogiques proposés reposent sur des formations qui favorisent l'interactivité entre les participants et les intervenants experts.

Les thématiques sont organisées de manière à favoriser la participation et les échanges entre et avec les stagiaires. L'ensemble des formations utilise plusieurs modes d'apprentissage en alternance :

- Des interventions magistrales pour dispenser les connaissances théoriques ;
- Des temps d'échanges avec les stagiaires qui favorisent la reformulation et la compréhension par les réponses apportées aux questionnements ;
- Des simulations sur table à travers des exercices de mise en situation qui favorisent l'appropriation des outils ou sujets traités ;
- Des études de cas et des travaux pratiques qui s'appuient sur l'expertise et les retours d'expériences des intervenants experts ;
- Des démarches pédagogiques inductives ou bien déductives en fonction des spécificités des participants et de leurs attentes.

D'un point de vue technique, les formations peuvent s'effectuer en présentiel ou en distanciel, CFAS Institut met à disposition tous les moyens techniques pour assurer des formations efficaces.

A l'issue de la formation, un ensemble de supports/ressources est remis au stagiaire :

- Les présentations diaporama/PowerPoint des formateurs et intervenants ;
- Les dernières publications des revues spécialisées ;
- Les outils pratiques présentés en formation ;
- Des extraits de documents opérationnels sélectionnés pour leurs qualités.

Ces supports seront fournis en version papier et/ou informatique.

Programme de formation :

Bloc de compétences	Modules	Durée	Validation
Identification et Diagnostics des ressources du secteur Bâtiment.	Développement durable : <ul style="list-style-type: none"> Présentation des acteurs, Dispositifs, des évolutions politiques et réglementaires. Application du décret n°2011-610 du 31 mai 2011 pris en application de la loi Grenelle 2 Droit de l'environnement Méthode d'évaluation des impacts environnementaux (bruit, poussières, pollution air/sol, trafic, environnement, etc.) Feuille de route économie circulaire (FREC) 	35 H	<p>Rédaction d'un rapport de diagnostic « déchets et matériaux » et Présentation des conclusions à l'oral pendant 20 minutes maximum devant jurys.</p> <p>POUR VALIDER le BLOC DE COMPETENCES IL SERA EXIGE UN TOTAL EGAL OU SUPERIEUR A 60 POINTS.</p> <p>Pour toute note au deca de 60 points, il sera proposé un travail complémentaire</p>
	Technique de construction et de déconstruction des Bâtiments : <ul style="list-style-type: none"> Les acteurs de l'opération de construction. Matériaux de construction. Décomposition d'un ouvrage par fonction ou élément de construction Présentation des méthodes de construction. Technique d'Eco-construction ou construction durable. Cycle de vie des matériaux de construction. Analyse des exigences de la norme la norme EN selon la norme européenne EN 15978. Techniques de démolition Procédés mécaniques, explosifs, thermiques, jet haute pression, innovant 	70 H	
	Déchets : <ul style="list-style-type: none"> Définition et Règlementation Déchets Caractérisation des déchets Identification des filières d'élimination autorisées Processus de collecte, de gestion, d'éliminations, de valorisation et de traitement des déchets Responsabilité partagée entre les acteurs de la chaîne de gestion et de valorisation des produits du bâtiment. Gestion des déchets dangereux : réglementation et applications pratiques pour la réception et le stockage. Catalogue de classification européenne des déchets (CED) 	56H	

	<p>Diagnostic des déchets issus des travaux de démolition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planification des déchets de chantiers du BTP et son application (PREDEC) • Bâtiments concernés par le diagnostic • Acteurs intervenant dans le processus de diagnostic des déchets • Obligations, responsabilités du maître d'ouvrage, Maître d'œuvre, économiste, entrepreneur • Méthode de Quantification et qualification des matériaux • Méthode de mise ne place de veille réglementaire Règlementations applicables 	70H	
	<p>Préparer l'intervention du diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des documents techniques et administratifs. • Méthodologie de réalisation du repérage sur site. • Quantification et qualification des matériaux recyclables sur le chantier. • Réalisation du repérage sur site • Rédaction d'un rapport de diagnostics • Evaluation des risques sur la santé et la sécurité du personnel intervenant. 	56H	
<p>Organisation de la Valorisation et de l'usage des produits et des Ressources du Bâtiment.</p>	<p>Technique de valorisation des ressources bâtiments :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veille technique et réglementaire • Gisements potentiels de ressources du bâtiment. • Les collecteurs • Technique de Réemploi et de la Réutilisation (RRR). • Organisation de la collecte jusqu'à la valorisation. • Technique d'évaluation des flux et les coûts logistiques de la collecte 	56H	<p>Rédaction d'un rapport décrivant la mise en place des filières de valorisation des ressources et Présentation des conclusions à l'oral pendant 20 minutes maximum devant jurys.</p>
	<p>Etude d'impact de la valorisation des ressources Bâtiments :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthode de l'évaluation d'impact. • Méthode de communication et de sensibilisation. • Optimisation des flux et des couts de traitement et de valorisation des ressources • Les différents acteurs intervenant dans la valorisation des ressources Bâtiment • Processus de traitement et sensibilisation au tri • Evaluation du potentiel d'usage des ressources bâtiments • Optimisation des couts • Rapport de valorisation des ressources bâtiments. 	56H	<p>POUR VALIDER le BLOC DE COMPETENCES IL SERA EXIGE UN TOTAL EGAL OU SUPERIEUR A 60 POINTS.</p> <p>Pour toute note au deca de 60 points, il sera proposé un travail complémentaire</p>

Pilotage et Management de projet en lien avec la valorisation et le diagnostic des Ressources Bâtiments ;	Technique de Management appliqué dans le domaine du BTP : <ul style="list-style-type: none"> • Technique de palification • Cohésion d'équipe • Utiliser et interpréter de manière adaptée les dispositifs législatifs, réglementaires et les normes • Le Lean Management appliqué au BTP • Technique de vente et de commercialisation • Analyse des risques spécifique au BTP « Evaluation des risques SST » <ul style="list-style-type: none"> ○ Risque amiante ○ Risques Plomb ○ Risque de chute de hauteurs ○ ...ETC 	70H	Rédaction d'un rapport de stage décrivant la mise en place des filières de valorisation des ressources et Présentation des conclusions à l'oral pendant 20 minutes maximum devant jurys.
	Conduites d'opération : <ul style="list-style-type: none"> • Organisation et suivi de chantier • Montage de l'opération et évaluation des coûts d'une opération sur le cycle de vie, selon différents scénarii ; • Méthodologie de raisonnement en coût global, dans Une démarche environnementale, • Méthode d'estimation adaptée au projet • Mise en place d'une méthode d'estimation adaptée au projet • Analyse des Clauses d'un CCTP, d'une charte chantier en vue de l'établissement d'une proposition d'intervention • Communiquer efficacement des informations techniques. • Transmettre de manière écrite des informations techniques, adaptées, hiérarchisées. 	56H	POUR VALIDER le BLOC DE COMPETENCES IL SERA EXIGE UN TOTAL EGAL OU SUPERIEUR A 60 POINTS.
	Stage en entreprise dans le domaine du BTP ou la valorisation des ressources des bâtiments	140H	Pour toute note au deca de 60 points, il sera proposé un travail complémentaire

Pour toute demande d'information :

- M.AJAKANE Noureddine : Responsable Pédagogique CFAS Institut et formateur référent, au 07.82.11.62 ou par mail : contact@cfas.fr